

LE RITE D'YORK
ou
Le Rite des Anciens Maçons Francs et Acceptés
par Michel GORTCHAKOFF

Les quelques pages qui suivent n'ont pas pour but de développer in extenso le rituel de la Grande Loge Provinciale de Nova Scotia, au Canada, ni de dévoiler des secrets particuliers à qui n'a pas qualité pour les connaître.

Ce travail a pour but essentiel de faire comprendre à ceux qui ne le pratiquent pas l'esprit du Rite Ancien des Maçons Francs et Acceptés, fil d'Ariane permettant de comprendre et d'intégrer ces différentes spécificités au cours du développement du rituel dans ses trois premiers degrés. Nous ferons également référence à quelques éléments de la cérémonie d'installation du Vénérable Maître et de son collègue d'officiers. Nous terminerons avec quelques indications sur les Side-Degrees correspondants.

1° Le titre.

Ce que nous appelons usuellement le Rite d'York correspond en fait, aux Etats-Unis d'où il nous est revenu, à l'ensemble des hauts grades pratiqués au-dessus des trois premiers degrés, constitués par la voie de l'Arche Royale et de ses chapitres, par les degrés cryptiques ainsi que les grades chevaleresques d'origine templière.

L'autre grande voie correspond au Rite Ecossais Ancien et Accepté en 33 degrés tels que nous les connaissons.

Dans le Rite d'York, les trois premiers degrés avec l'installation du Vénérable Maître sont strictement identiques dans toutes les loges d'une même Grande Loge américaine.

Seules varient d'une Grande Loge à une autre Grande Loge quelques points tout à fait secondaires touchant le cérémonial.

Il existe à peu près une Grande Loge par Etat aux Etats-Unis et le Canada est divisé en Grandes Loges Provinciales ayant chacune leur rite (Grande Loge Provinciale de l'Ontario, Grandes Loges Provinciales de la Nouvelle Ecosse ou Nova Scotia). Les Américains nomment donc les rites américains en fonction de leur Grande Loge : Le Rite californien, le Rite de l'Etat de Washington, le Rite de la Grande Loge de Virginie ou le Rite de la Grande Loge Provinciale de Nova Scotia, etc.

Les rituels sont traités de façons très diverses d'une Grande Loge à l'autre ; certaines ne l'édictent pas, la transmission étant exclusivement orale, Grande Loge de Virginie ou de Caroline du Nord par exemple, d'autres impriment un texte codé : Rite Californien, enfin certaines Grandes Loges comme la Grande Loge de Nova Scotia publient un rituel pratiquement en texte clair.

Dans le cadre de cette transmission purement orale, il existe parfois un Grand Lecteur national assermenté qui, seul, détient les écrits et pratique des instructions ou des démonstrations. Au niveau de certaines loges, ce sont parfois les Intendants qui font les répétiteurs.

Un conseil de Passé-Maîtres vérifie les connaissances de chaque officier et du Vénérable avant leur installation.

Les loges américaines travaillant en France depuis la dernière guerre avaient pris l'habitude d'utiliser essentiellement le Rite de la G.L.P. de Nova Scotia en raison de son édition par écrit, c'est pourquoi les ateliers comme "Général John Pershing" n° 62 et "Lafayette" n° 51 travaillaient et travaillent toujours au Rite de la G.L.P. de la Nova Scotia.

Par habitude, les nouveaux ateliers qui ont été créés travaillant dans cet esprit ont été dits également du Rite de Nova Scotia, mais du fait des adaptations à certains usages de la Grande Loge Nationale Française d'une part, et d'autre part d'improvisations rendues nécessaires par l'occultation de certains passages, par les approximations de traduction, et surtout par le manque de transmission orale dans la gestuelle (signes, saluts, déplacements, emplacements de certains symboles), par la mise en place de facto de certains usages, aucune des loges dites de Nova Scotia en France ne travaille réellement au Rite de la G.L.P. Nova Scotia.

La R. L. "Stability Concorde", travaille, elle, officiellement au Rite Californien. Aussi, dans un esprit de clarté, il peut être légitime de proposer le titre de Rite d'York aux trois premiers degrés, bien que dans la terminologie américaine ceci évoque le système "de hauts grades" correspondants.

Nous noterons par ailleurs que le Rite de Grande Loge tellement pratiqué et si peu compris fait partie des Rites des Anciens Maçons Francs et Acceptés avec son mode d'ouverture particulier des travaux au 3° degré.

Certains pensent que ces usages sont d'origine Emulation, en fait, il apparaît qu'ils dérivent de la Grande Loge des Anciens.

Pierre Girard-Augry dans une Publications à " Villard de Honnecourt " a rappelé les liens qui existent entre l'ouverture des travaux chez les opératifs (Worshipfull Society) et le Rite de Grande Loge, avec l'identité des personnages représentés. De plus, la prière d'ouverture à El Shaddaï des opératifs est identique à celle des ouvertures du Rite d'York. Ceci démontre l'étroite parenté entre le Rite des Maçons Opératifs, le Rite de la Grande Loge des Anciens et le Rite des Anciens Maçons Francs et Acceptés ou Rite d'York.

Rappelons que : Le Rite Emulation est le produit de l'union des "Anciens et des modernes" de 1813.

Du temps de la première Grande Loge de Londres, quelques loges des "modernes" se développèrent en Amérique, mais l'expansion de la Grande Loge des Anciens et des usages très voisins ou identiques des Maçons irlandais et écossais fit que le Rite des Anciens Maçons Francs et Acceptés occupa l'ensemble du terrain.

Le Rite Ecossais Ancien et Accepté vient de l'interprétation de l'Ecossisme venu de France dans les Rites des loges américaines. Dans la suite de cet exposé nous retiendrons donc pour ces raisons le terme de Rite d'York.

2° - Historique

L'origine du Rite d'York est absolument sans rapport avec les Constitutions d'York de 926 sous le règne d'Athelstan et de la Grande Loge d'York appelée "Grande Loge de toute l'Angleterre" qui ne toucha que les comtés d'York, de Cheshire et du Lancashire, n'ayant qu'une faible influence. Elle exista à partir de 1725 et n'eut plus de Grand Maître après 1792 (B. E. Jones).

L'introduction de cette appellation d'York est liée à l'expansion de la Grande Loge des Anciens au XVIII° siècle et cette référence a été défendue par Laurence Dermott

dans le sens d'une origine mythique d'une maçonnerie de pure tradition, adhérente aux plus anciens us et coutumes maçonniques.

Si, aux premiers temps de la première Grande Loge de Londres (1717), les premières loges qui se développèrent en Amérique du Nord furent vraisemblablement des Grandes Loges de Rite Moderne, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, comme au début du XIX^e siècle, ce sont essentiellement des loges issues de la Grande Loge des Anciens qui se développèrent outre-mer, les "modernes" restant majoritaires en Angleterre.

Les Irlandais y jouèrent un rôle important, comme par exemple le 46^e Régiment d'Infanterie dont les Maçons furent constitués le 4 mars 1752 sous le n^o 227 par la Grande Loge d'Irlande. Cette loge fut réputée très active dans l'ensemble de ses déplacements en Amérique du Nord.

Par ailleurs, les loges irlandaises (voir les traductions des Trois coups distincts de Gilles Pasquier dans les Cahiers de "Villard de Honnecourt") de même que la Grande Loge d'Ecosse, pratiquent des rites beaucoup plus proches, si ce n'est analogues à ceux du Rite d'York et donc beaucoup plus lointains des rites de la Grande Loge des "Modernes" et encore différents du Rite Emulation.

Ces loges américaines n'ayant pas été touchées par le traité de l'Union entre la Grande Loge des Anciens et la Grande Loge des Modernes, la pratique qu'ils ont perpétuée ayant gardée toute sa pureté d'origine semble parfaitement conforme à la tradition des "Anciens", sans variante ni modification significatives.

On note des identités, par exemple, avec le manuscrit Sloane n^o 3329 ("Je celle, je cache, je garde").

Contrairement à certains systèmes de "hauts grades" qui ont créé leurs rituels des trois premiers degrés pour se soucier sur la structure traditionnelle maçonnique du métier, le Rite d'York se suffit à lui-même, développe son propre message dans ses trois premiers degrés, ses développements ultérieurs restant tout à fait facultatifs bien que complémentaires mais sans caractère impératif.

Nous ferons toutefois une petite restriction en rappelant que selon certaines théories (Mackey), l'Arche Royale aurait fait partie dans le temps du troisième degré.

Les loges des Anciens travaillaient au degré de l'Arche Royale si elles étaient en possession de la patente les y autorisant et "passaient" les frères dans la chaire de Vénérable pour les admettre à l'Arche, d'où l'origine de cette pratique. L'Arche Royale était considérée comme partie intégrante du fonctionnement de la loge.

Etant donné les origines américaines du Rite Ecosais Ancien et Accepté (Charleston), il est normal que l'on y retrouve à certains moments un message équivalent à celui de l'Arche Royale ainsi qu'au 4^e degré du Rite Ecosais Rectifié, complément du degré de Maître Maçon.

Rappelons que le Guide des Maçons Ecosais (1802), origine des trois premiers degrés du Rite Ecosais Ancien Accepté, pratique un rituel analogue à celui du Rite d'York.

Ces rapports entre les "Anciens", les usages des opératifs, l'Arche Royale, auxquels il faudrait rajouter l'influence des Anciennes Confréries attachées aux métiers confirment l'authenticité du Rite d'York ou des Anciens Maçons Francs et Acceptés. Cette authenticité est le garant formel de la qualité de transmission du message maçonnique véhiculé depuis nos origines.

3^o - Spécificités

- LA BIBLE, L'ANCIENNE ALLIANCE, LA NOUVELLE ALLIANCE

Le fondement essentiel du Rite d'York est le volume de la Sainte Loi, qui est la Bible, et plus particulièrement l'Ancien Testament.

Par le biais des anciennes confréries, il est vraisemblable que les Maçons ne sachant ni lire ni écrire, travaillant sur des chantiers imprégnés de religiosité, recevaient un enseignement basé sur l'étude de la Bible et de l'économie du sacré. Toutes les références des trois premiers degrés proviennent de l'Ancien Testament et l'ouverture de la Bible se fait à chaque degré à un verset différent directement en rapport avec la cérémonie d'initiation, de passage ou d'élévation correspondante :

Psaume 133 au 1er degré,

Livre d'Amos, chapitre 8 au 2ème degré,

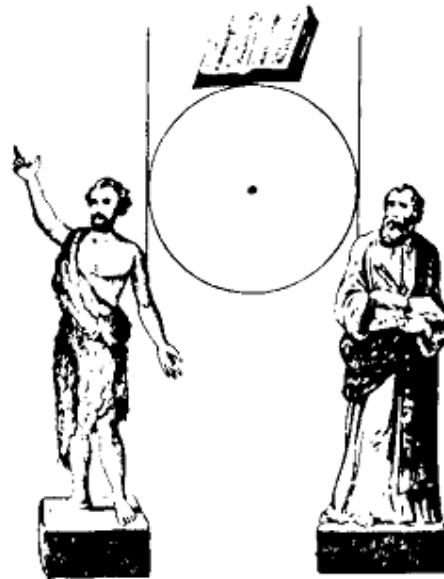
Ecclésiaste, chapitre 12 au 3ème degré

Livre des Rois en conseil de Maîtres installés.

De plus, le signe d'ordre est toujours précédé d'un signe appelé "Dieu garde" dont nous pouvons accepter la signification : signe du serment, car sa traduction (Dieu Gard est incertaine, pouvant également venir de Due Form (due forme) et être interprétée comme "dûment gardée".

Ce signe correspond à la position des mains du candidat sur la Bible lors de la prestation de son obligation. Cette position des mains présente des analogies avec les quatre niveaux de lecture spirituelle des textes sacrés.

La conséquence de cela rend impossible le remplacement de l'Ancien Testament. Il ne faut pas confondre le volume de la Sainte Loi avec le volume du serment qui, lui, doit correspondre à la foi du candidat. On notera une référence constante au Nouveau Testament dans l'invocation d'ouverture : "A la gloire de Dieu et en mémoire des deux bienheureux saints Jean", ou des deux saints Jean ou de saint Jean.

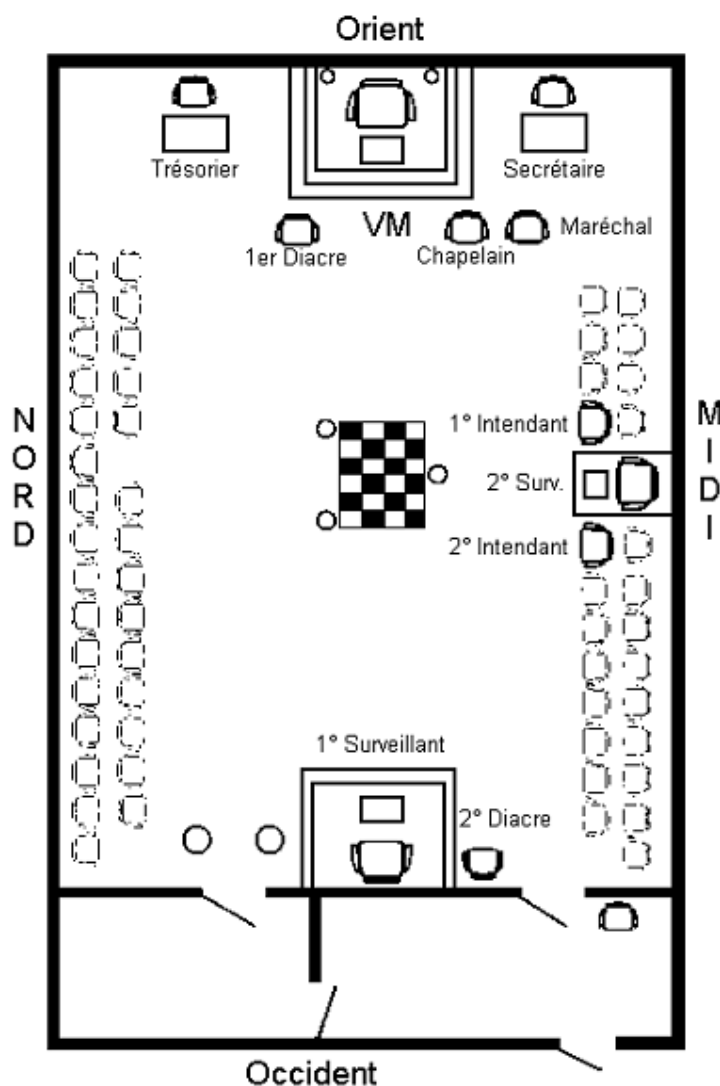


La Loge comporte au midi, un tableau représentant un cercle avec un point en son centre et deux tangentes parallèles verticales, celle de gauche représente saint Jean l'Évangéliste et celle de droite, saint Jean le Baptiste. Tangent horizontalement au bord supérieur du cercle se trouve le volume de la Bible ouvert.

Ce tableau d'une haute portée symbolique qu'il ne convient pas de développer ici est

essentiel à la bonne compréhension de la transmission de l'ensemble du message maçonnique. Situé au midi, il est assimilable aux tableaux de loge qui dans le Rite Emulation sont disposés devant le Second Surveillant. Les références auxquelles il renvoie sur l'ancienne et la nouvelle alliance démontrent le rôle que tient le rite par rapport aux religions et à sa propre tradition.

- DISPOSITION DE LA LOGE



Comme dans tous les rituels des Anciens, le Vénérable Maître siège à l'orient, le Premier Surveillant à l'occident et le Deuxième Surveillant au midi. Leurs positions respectives détaillées dans le rituel sont liées à l'observation du soleil et non à la surveillance des colonnes. Le Premier et le Deuxième Diacre assistent respectivement le Vénérable Maître et le

Premier Surveillant. Leur rôle essentiel est de véhiculer "la parole" et de ce fait la dénomination de Diacre est plus conforme que celle d'Expert.

§ La place de l'Expert au Rite Ecossais Ancien et Accepté est celle du Premier Diacre et celle du Directeur des Cérémonies, lorsqu'il siège à l'entrée de la loge est celle du Deuxième Diacre.

§ Le Vénérable Maître à l'orient est encadré par le Premier Diacre et le Trésorier à sa droite, par le Chapelain et le Secrétaire à sa gauche. Le Chapelain est l'Orateur, celui qui fait l'oraison, le Prieur.

§ Le Passé-Maître siège à côté du Vénérable Maître, ainsi que le Grand Maître ou son représentant.

§ Le second Surveillant est encadré par les Premier et Deuxième Intendants et, au milieu de la colonne du nord, siège en général le Maréchal dont le rôle est celui de Directeur des Cérémonies, il constitue également la référence traditionnelle des us et coutumes du rite.

Il existe normalement deux portes à l'occident, celle du sud-ouest correspond à la porte extérieure et celle du nord-ouest à la porte intérieure. A la porte extérieure se présentent les profanes et à la porte intérieure les frères reconnus et déjà tuilés.

Il existe donc un garde intérieur et un garde extérieur.

L'existence d'un garde extérieur est indispensable au déroulement du rituel, car il prépare les visiteurs qui vont entrer, il surveille la tenue des candidats préparés par les Intendants, il instruit les Apprentis et les Compagnons pendant qu'ils attendent sur le parvis.

Il n'existe pas de tableau de loge au Rite d'York au centre du pavé mosaïque ; il s'y trouve à l'autel des serments avec le volume de la Sainte Loi, l'équerre et le compas ainsi que les trois piliers portant chacun une lumière et respectivement situés à l'est, au midi et à l'ouest.

L'autel des serments a normalement la forme d'un double cube couché.

La disposition des trois piliers autour de l'autel est très variable : ils peuvent même se situer auprès du Vénérable et des deux Surveillants.

- LES DÉPLACEMENTS

Les déplacements, selon l'usage, se font selon l'axe des colonnes du nord et du midi. On marque les angles droits. En dehors des circumambulations rituelles, on ne passe jamais à l'orient entre le Vénérable et l'autel des serments. La circulation se fait sans être à l'ordre, mais dans certains ateliers on circule en étant au signe de fidélité.

Les déplacements sont, en général, accompagnés soit par les Diacres, soit par le Maréchal ou le Directeur des Cérémonies.

- LES SIGNES

Il existe quelques variantes suivant l'usage des Grandes Loges. Dans la Grande Loge de Virginie, les frères se tiennent au signe du serment et à la Grande Loge de "Nova Scotia", les frères se tiennent au signe de fidélité, lors des prestations de serment, en s'adressant au Vénérable Maître, etc.

Il faut noter que pour le rite de la G.L.P. de "Nova Scotia", les frères se tenant au signe de fidélité, celui-ci se fait au trois grades sans signe de distinction.

Si les usages des signes peuvent changer, ceux-ci sont identiques de même que les pas et les saluts en entrant en loge.

- DÉCORS

Dans la plupart des loges de la Grande Loge Nationale Française travaillant au Rite d'York, les frères ont adopté les tabliers d'Emulation. Toutefois, le tablier normalement utilisé au Rite d'York est un tablier blanc de grande taille ayant la bavette relevée au 1er degré, abaissée avec le coin gauche replié dans la ceinture au 2ème degré et ce même coin gauche rabaissé au 3ème degré.

Les Maîtres-Maçons portent donc un tablier blanc de forme rectangulaire et à bavette rabaissée. Les cordons sont longs et s'attachent à la bavette.

Ces tabliers devraient normalement descendre jusqu'aux genoux et ils portent souvent le numéro et le nom de la loge ainsi qu'un "G" dans une équerre et un compas.

Les officiers portent un tablier bordé par un étroit ruban aux couleurs de la Grande Loge et brodé avec le symbole de leur office ainsi que le sautoir avec le bijou correspondant.

- AUGMENTATIONS DE SALAIRE

Les augmentations de salaire au Rite d'York sont souvent considérées comme très rapides, mais avant d'accepter cette critique, il convient d'attirer l'attention sur les points suivants :

D'après certaines hypothèses, du temps de la première Grande Loge de Londres, il semblerait que, du moins parfois, les deux premiers degrés aient été conférés simultanément la même soirée (B.E. Jones).

Ainsi que nous l'avons dit, seul le Maître Maçon est réellement inclus dans la loge et l'initiation complète ne lui est pleinement conférée qu'à son élévation où le Vénérable Maître joue effectivement le rôle du roi Salomon, le 1er Surveillant Hiram roi de Tyr et le postulant faisant le 2ème Surveillant qui est Hiram Abif. Là encore, le cousinage avec les opératifs est intéressant.

Il n'est pas dans les usages que les Apprentis ou les Compagnons voyagent dans d'autres ateliers et ceci ne serait pas conforme au rite, lequel stipule que l'on demande à être reçu Maître afin d'obtenir le mot de Maître pour voyager dans les pays étrangers, etc.

Rappelons encore que dans bien des Grandes Loges américaines, le frère ne paye ses capitations que lorsqu'il est reçu au 3ème degré.

Dans les usages de la Grande Loge Nationale Française, il est demandé au minimum quatre semaines entre deux augmentations de salaire.

Or, il ne faut pas comparer un Apprenti ou un Compagnon d'un rite à un autre et les qualifications pour passer d'un degré à l'autre peuvent varier. Il n'est pas demandé au candidat d'évolution philosophique ni de travail intellectuel ou culturel, on ne lui demande que de savoir se présenter à son grade, connaître par cœur son obligation et toute son instruction, afin de présenter les dispositions morales et civiques d'un bon Franc-Maçon.

Le travail par cœur est essentiel et indispensable à la pratique du rite, et ce sont les instructions aux trois degrés qui sont les plus importantes dans cette transmission orale, où les rituels sont jalousement communiqués, lorsqu'ils existent.

Le travail des répétiteurs peut sembler fastidieux mais il lie fortement les participants entre eux par le partage de leur secret.

Apprendre par cœur permet en effet d'abord de préserver le secret de nos rites de qui n'a pas qualité ou ferme volonté pour les connaître, ensuite il permet en s'astreignant à une discipline de développer en soi des découvertes mystiques et

ésotériques pour ceux qui savent tracer des perpendiculaires entre les différents textes des différents degrés.

Ceci explique la progression rapide mais non systématique, au Rite d'York, où l'on peut former un maître en quelques mois pourvu qu'il ait satisfait, à ses obligations. Par ailleurs, le travail par cœur implique que chacun peut participer aux cérémonies sans être membre du collège des officiers.

Ainsi, le rituel fait souvent appel à la compétence et à la participation de nombreux frères (une vingtaine pour une élévation) leur permettant d'intervenir au coup par coup par quelques phrases lors du déroulement du rituel.

En revanche, l'engagement dans le collège des officiers aboutit obligatoirement au vénérat, sauf accident de parcours.

- CÉRÉMONIE



Le Vénérable Maître

Le Rite d'York est très riche en cérémonies aussi bien intérieures qu'extérieures : pose de la première pierre d'un édifice, dédicace d'un temple, dédicace de bannière, anniversaire de loge, enterrements, etc. De plus, les installations de Vénérable Maître peuvent souvent être faites en environnement profane. Il est à noter que dans ce cas, le cérémonial obéit à une procédure particulière occultant une partie du rituel et spécialement la partie confidentielle de l'installation où sont révélés les signes et secrets de Maître installé.

Il est bien évident que la plupart de ces cérémonies doivent être adaptées aux usages en vigueur à la Grande Loge Nationale Française, avec les autorisations nécessaires.

Par ailleurs, une des spécificités de la cérémonie d'installation du Vénérable Maître au Rite d'York et qui demanderait à être respectée est son Extended Working.

Après l'installation du Vénérable Maître, l'Officier installateur installe l'ensemble du collège des officiers et particulièrement les deux Surveillants. Puis a lieu l'acclamation de l'installation. Cette triple installation se fait dans des formes identiques et les autres officiers ne sont pas assermentés.

La cérémonie d'installation du Vénérable et de l'ensemble du collège forme donc un tout indissociable et l'officier installateur n'est pas systématiquement le Vénérable Maître sortant.

Comme dans tous les autres rites pratiqués par toutes les grandes loges régulières, le pouvoir royal est rassemblé dans les mains de celui qui préside, qu'il s'agisse du

Vénérable Maître en chaire, ou des seules autres autorités ayant droit sur lui, à savoir le Grand Maître Provincial ou de district et le Grand Maître.

Il est à noter, toujours dans le système des rites américains, que le Grand Maître Provincial ou de district est appelé Député Grand Maître, ce qui fait que le Grand Maître est directement assisté par un grand nombre de Députés Grands Maîtres ayant chacun la responsabilité de quelques loges.

Mais la faculté de se faire remplacer par le Grand Maître Provincial ou par le Député Grand Maître semble assez réduite, les délégations de pouvoir étant extrêmement limitées.

De ce fait, les pouvoirs d'un Grand Maître, d'un Député Grand Maître et ceux d'un Vénérable Maître sont nettement distincts, chacun jouissant de ses droits et prérogatives suivant une règle qui n'est pas sans rappeler le principe de subsidiarité. C'est-à-dire qu'un Grand Maître n'a pas vocation de procéder à des initiations et qu'un Vénérable Maître n'a pas le pouvoir de faire d'un profane un Maçon à vue. Le Grand Maître peut donner certaines dispenses, le Député Grand Maître d'autres et le Vénérable Maître ne peut que faire fonctionner son rituel.

Les cérémonies de consécration de nouvelles loges sont tout à fait superposables à celles du Rite de Grande Loge que l'on retrouve dans sa spécificité de rite de Maçons Anciens Francs et Acceptés.

Rappelons enfin qu'une bonne partie de la cérémonie du souvenir est tirée du 3ème degré de ce rite.

- OUVERTURE DES TRAVAUX

En général, les travaux sont ouverts d'emblée et a priori au 3ème degré et ceci pour de multiples raisons qui nous font encourager ce choix.

Dans certaines grandes loges, les travaux peuvent être ouverts directement à n'importe quel degré, ceci est un reste des traditions de la Grande Loge des Anciens, où la même loge pouvait également travailler à n'importe quel degré y compris à celui de la Marque ou de l'Arche Royale.

- Extrait de l'instruction au 3ème degré :

- Des tenues de loges :

Les loges d'Apprentis se tenaient sur le parvis du temple du roi Salomon, sept formant une loge : un Maître-Maçon et six Apprentis.

Les loges de Compagnons se tenaient dans la chambre du milieu du temple du roi Salomon, cinq formant une loge : deux Maîtres Maçons et trois Compagnons.

Et les loges de Maîtres Maçons se tenaient dans le Sanctum Sanctorum ou Saint des Saints inachevé du temple du roi Salomon, trois formant une loge".

En suivant le déplacement de la loge aux différents degrés, indiquons pour guider certaines recherches, qu'à l'Arche Royale, la loge est située dans la crypte, sous terre. Cela veut dire qu'un Maître suffit pour initier, mais que trois maîtres sont nécessaires pour élever à la maîtrise.

De ce fait, trois maîtres Maçons suffisent dans ce contexte à ouvrir les travaux et participent effectivement et réellement au 3ème degré au rituel d'ouverture, ce qui revêt toute sa signification, lorsque l'on connaît l'importance de la pratique par cœur du rituel. Toutefois, nos usages veulent dans nos constitutions que cinq soient présents pour ouvrir les travaux.

Il faut rapprocher ces éléments des anciens usages des Maçons opératifs de la "Worshipful Society" et de "l'Arche Royale" où seuls les trois "maîtres" procèdent entre eux à l'ouverture des travaux, les autres frères étant reçus ensuite. D'où

également l'usage de certaines loges de ne recevoir les visiteurs qu'après la création du "cercle sacré".

Seuls les Maîtres Maçons ont reçu la plénitude des transmissions initiatiques leur permettant de participer à l'ouverture des travaux aux différents degrés et le maçon n'est réellement intégré dans la loge que lorsqu'il est Maître. Nous y reviendrons à propos des problèmes des augmentations de salaire et de la progression.

Aucun ordre du jour ne peut être traité au 1^{er} et au 2^{ème} degré sauf les cérémonies d'initiation et de passage, donc tous les autres travaux et discussions maçonniques ainsi que tous les votes ont lieu au 3^{ème} degré.

De même qu'au 3^o degré, peuvent être lus les procès-verbaux des tenues au 1^{er}, au 2^{ème} et au 3^{ème} degré puisque tout ce qui est pratiqué au 1^{er} et 2^{ème} degré peut être lu au 3^{ème}, la démarche inverse serait évidemment erronée.

Pour résumer, nous soulignerons particulièrement que le fondement du Rite d'York est le 3^{ème} degré avec l'intégration de la notion d'Alliance entre Dieu et l'homme.

L'apprenti est considéré comme un profane ayant tout juste été admis à pénétrer en loge, à en faire le tour et à en ressortir. Il n'est pas considéré comme faisant partie réellement de la confrérie.

Ce n'est qu'après son passage au 2^{ème} degré, que le candidat est considéré comme faisant réellement partie de la loge et de la confrérie (Craft). Il n'a toutefois aucun pouvoir, aucune responsabilité, aucun droit.

Seul, le maître maçon a tous les droits et toutes les responsabilités, d'où le caractère particulier et exceptionnel d'une élévation à la maîtrise, l'ensemble du message initiatique et ésotérique étant délivré à l'occasion de son intégration dans la loge.

VUE D'ENSEMBLE DU SYSTEME D'YORK



LES LOGES BLEUES :

Les degrés du métier enseignent des principes de morale, de vertu et de connaissance de soi.



LES CHAPITRES

Les degrés capitulaires montrent des qualités de courage, de confiance en soi, de chef et de responsable. C'est un encouragement du zèle et de la persévérance permettant d'appréhender les différents types de contacts entre l'homme et Dieu. Dignité de Prieur.



LES CONSEILS

Les degrés cryptiques nous entraînent vers la recherche de la Vérité et des qualités pour l'approcher, donnant son sens au secret et à la fidélité.

Le 10° degré est très controversé dans sa légitimité dans 1e cadre du Rite d'York et viendrait des Suprêmes Conseils du Rite Ecossais Ancien et Accepté.

Ceci termine l'ancienne Maçonnerie de métier.



LES COMMANDERIES

Les ordres chevaleresques permettent de trouver des applications du métier à ceux qui vivent dans une foi chrétienne.

BIBLIOGRAPHIE

- DUNCAN Malcom C., Duncan's Masonic Ritual and Monitor of the Ancient York Rite - Deck and Fitzgerald Publishers - New-York.
- GIRARD-AUGRY Pierre, Survivances opératives en Angleterre et en Ecosse -Villard de Honnecourt n° 3.
- GIRARD-AUGRY Pierre, Propos sur deux rituels opératifs anglais - Villard de Honnecourt n° 5.
- GIRARD-AUGRY Pierre, Deux rituels oubliés du rite ancien : Passe Master et Royal Arche - Villard de Honnecourt n° 7
- JONES E. Bernard, Free Mason Guide and Compendium.
- MACKEY A. G.. Mackey's Masonic's Rituals from Entered Apprentice to Select Master - District de Caroline du Sud.
- MACKEY A. G. MD. New York Clark et Maynard Publishers (1884).
- PASQUIER Gilles, Les Anciens et les grades de métier du R.E.A.A. - Villard de Honnecourt n° 7.
- PASQUIER Gilles, Les trois coups distincts - Villard de Honnecourt n° 13.
- VAR Jean-François, Ahiman Rezon et la Grande Loge des Anciens - Villard de Honnecourt n° 15.
- MENTOR - Grande Loge de Virginie.
- Rituels d'installation et les degrés de Past Master de la Grande Loge d'Ontario, de Nova Scotia.
- Rituels et traductions de la Grande Loge de Nova Scotia des RL. J J. Pershing n°62, La Fayette n° 51, Zurvaan N° 444, Stability-Concorde n°29/42, Nova Scotia n° 502.